

Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) de Marcorignan



Le C.C.A.S. souhaite œuvrer au plus près des besoins de la population.

Il a pour mission de :

- Vous informer sur vos droits
- Vous aider à faire valoir vos droits
- Lutter contre l'exclusion et la pauvreté
- Vous soutenir en cas de difficultés

Pour ce faire, à compter de Janvier 2023, les membres du CCAS tiendront une permanence, en Mairie, une fois par mois, de 14h00 à 16h00 selon le planning ci-après :

| | |
|-----------------------------|--------------------|
| LUNDI 30 JANVIER | LUNDI 31 JUILLET |
| LUNDI 27 FEVRIER | LUNDI 28 AOÛT |
| LUNDI 27 MARS | LUNDI 25 SEPTEMBRE |
| LUNDI 24 AVRIL | LUNDI 30 OCTOBRE |
| MARDI 30 MAI | LUNDI 27 NOVEMBRE |
| LUNDI 26 JUIN | LUNDI 18 DECEMBRE |

Prise de rendez-vous souhaitable

Tél. 06.87.03.11.10

La Vice-Présidente du C.C.A.S.
Françoise LATOURNERIE